

CHAMPIONNAT DE COTE D'AZUR DU 9 JUIN 2007

En raison des élections législatives du dimanche 10 juin 2007, le championnat régional sur route est avancé au samedi 9 juin.

Il est rappelé que les coureurs qui ne participeront pas à ce championnat ont l'interdiction absolue de participer à une quelconque épreuve la veille et le lendemain du championnat, soit les 8, 9 et 10 juin. Et ce même pour les épreuves organisées sous l'égide d'une fédération affinitaire.

En conséquence, il est demandé à tous les clubs de rappeler cette interdiction à l'ensemble de leurs licenciés afin d'éviter les sanctions prévues par la réglementation fédérale.